



Salon de Provence, le 03 octobre 2018

Déclaration Liminaire

Madame la directrice,

Madame, Messieurs les membres du Comité Technique,

FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire, dénonce le matraquage de l'Administration Pénitentiaire par l'application de très lourdes sanctions, masquées sous couvert de réglementation disciplinaire, qui ont été infligés aux personnels de Surveillance.

De plus, de très nombreuses journées de travail sur notre établissement, sont véritablement « **CHAOTIQUES** » pour les acteurs de notre détention, tous ces facteurs entraînent irrémédiablement des risques psycho-sociaux élevés !!!

Malgré toutes ces contraintes, le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du centre de Détenion de Salon de Provence** tient également à saluer l'engagement et le professionnalisme des agents du terrain et à souligner le travail accompli au quotidien.

C'est avec le courage et le dévouement de tous les personnels, tous corps confondus, que notre établissement n'a pas sombré, ainsi **FORCE OUVRIÈRE** tient à **FÉLICITER** l'ensemble des agents pour leurs professionnalismes et leurs engagements.

Toutefois, **FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire** tient à souligner, qu'il y a un an, notre organisation s'est ouvertement positionnée **CONTRE** la mise en place du service actuel, du fait qu'il augmentait considérablement le nombre d'agents en service 3/2 matin-nuit. A ce jour le bilan est simple, nous constatons que de nombreux problèmes ont été rencontrés et notamment le week-end !!!

FORCE OUVRIÈRE avait prévenu les membres du comité technique sur les énormes dégâts que cela occasionnerait sur le service et qui se répercute sur la vie professionnelle et familiale des personnels de Surveillances.

Mais encore, notre organisation syndicale constate également, qu'en plus d'un service défectueux, aujourd'hui, le quotidien des agents se résume malheureusement à exercer et à effectuer ces missions, qui se trouvent être les plus importantes, les plus régaliennes et les plus dangereuses de notre administration, avec des étages volontairement découverts, équipé par du matériel défaillants. Ces faits ont relevés dans une lettre ouverte qui est restée sans aucune réponse ni aucun acte de la part de l'administration.

Pour malheureux exemple, la récente agression sur le personnel de surveillance sur le bâtiment A, où en effet, tous les paramètre, cités ci-dessus, étaient rassemblés (Pas d'agent affecté sur le 3ème étage du bâtiment A, Alarme Motorola qui ne se déclenche pas), rajoutons à cela que le détenu agresseur n'effectuera aucune peine disciplinaire mais également aucun confinement mais retrouvera sa propre cellule, comme si rien ne s'était produit.

Le Syndicat Local Pénitentiaire **FORCE OUVRIÈRE** du centre de Détenion de Salon de Provence est **SCANDALISE** et **CONDAMNE** ouvertement cette décision et demande de sanctionner ce détenu par un transfert immédiat sur un autre établissement.

De plus, **FORCE OUVRIÈRE** Pénitentiaire s'interroge et questionne cette instance sur l'application de la charte de gestion au sein de cet établissement, pour la bonne raison que l'administration ne l'applique que dans un seul sens, celui de l'administration, au détriment des personnels, sinon, pourquoi ne jamais faire appliquer l'article 13 de cette même charte intitulé « Mode dégradé » ?

Mais encore, notre organisation syndicale alerte et informe sur le fait que pour combler les postes, la direction a mis en place des journées inexistantes, avec aucune pause méridienne prévue, obligeant certains agents à prendre leurs repas sur leurs postes de travail, avec pour conséquence la non-application de l'article 12 de la charte intitulé « Pause déjeuner ».

Pour le Syndicat Local Pénitentiaire **FORCE OUVRIÈRE** du centre de Détenion de Salon de Provence cela ne fait que prouver et atteste le besoin d'allonger le nombre de poste en service grande journée « 3X3 », de recréer des postes d'amplitude de 12h00 avec des pauses déjeuners prévues, ainsi que l'augmentation du service mixte comme nous l'avons toujours proposé et défendu !!!

Cela permettrait de faire face aux besoins en agents, pour le bon fonctionnement de notre établissement et apporterait également une amélioration des conditions de travail des agents !!!

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, il est plus que nécessaire, dans un premier temps, de réajuster celui-ci, avant de reprendre et de revoir les points à travailler sur la genèse d'un service, qui permettrait un fonctionnement à 117 agents et apporterait à chacun des Surveillants de détention de trouver un équilibre professionnel qui se répercuterait immédiatement sur la vie familiale et personnel des agents.

De plus et au vu de l'ordre du jour, nous attendons un service des fêtes revu et corrigé par suite de plus de 20 anomalies répertoriées ainsi que de trop nombreuses journées consécutives planifiées.

Concernant la création d'un nouveau poste fixe dit administratif, **FORCE OUVRIÈRE** Pénitentiaire s'y oppose, du fait d'un déficit des agents postés au quotidien, mais également car il est inconcevable d'envisager un tout autre avenir pour la brigade QI/QD-Cuisine, car l'ensemble des agents affectés à ce poste, prouvent chaque jour son bon fonctionnement.

De plus, la position de notre organisation syndicale, qui a fait part de son opposition à la direction locale concernant le projet d'étage semi-ouvert, mais plus encore de la fermeture d'étages supplémentaires, reste inchangée, **FORCE OUVRIÈRE** Pénitentiaire est **CONTRE** !!!

Et pour finir, **FORCE OUVRIÈRE** est déconcerté sur le nombre de personne détenue à surveiller la nuit en constante augmentation, en plus d'une liste non fonctionnel, alors que la direction locale maintient la suppression du poste de surveillance PEP en service de nuit, alors que l'administration s'était engagé auprès des personnels de Surveillance à réduire le nombre de détenus en CCR.

Les membres élus du Syndicat Local Pénitentiaire **FORCE OUVRIÈRE** du Centre de Détenion de Salon de Provence, siégeant au comité technique, porte-parole pour l'ensemble des personnels de notre établissement, s'interrogent sur ces nombreuses difficultés et attend de ce comité technique des réponses afin que les agents qui contribuent au fonctionnement de l'établissement travaillent dans des conditions humaines qui respectent leurs vies professionnelles et familiales.

Les Membres élus
du SLP **FORCE OUVRIÈRE**
siégeant au comité technique